

"06 à Table", dispositif élaboré par le Conseil départemental, a été mis en place de façon expérimentale dès septembre 2016.

Il concerne actuellement une quinzaine de collèges et une trentaine d'agriculteurs mis en relation par l'intermédiaire d'une plateforme d'approvisionnement confiée aux bons soins de la Chambre d'Agriculture.

L'idée est de proposer une offre de produits locaux aux cuisines centrales ou aux cuisines des établissements par l'intermédiaire d'un marché de fournitures courantes porté par le Groupement d'achats de la Côte d'Azur. Actuellement, les collèges Cantepredrix¹ à Grasse et la Chênaie à Mouans-Sar-toux adhèrent au dispositif et se fournissent partiellement via ce marché.

QU'EST-CE QU'ON MANGE ?



Pour Jérôme Viaud, vice-président du Conseil départemental en charge de l'environnement, "cette initiative doit être renforcée parce qu'elle répond aux attentes de la société et au désir de plus

en plus affirmé de privilégier les circuits courts, les justes prix et les produits de qualité.

Au-delà, le bon goût dans l'assiette est le résultat d'une chaîne de savoir-faire précieux qui doivent être enseignés à nos enfants. Les visites d'exploitations et les rencontres collégiens/agriculteurs vont dans ce sens. Par ailleurs, le dispositif "06 à table" est un outil pertinent pour développer progressivement notre capacité de production territoriale. La plateforme d'approvisionnement offre de formidables perspectives pour des jeunes en installation ou des agrandissements d'exploitations."

Table ronde avec les collèges

Conscient des opportunités profitables à tous les acteurs du dispositif, Jérôme Viaud, en sa qualité de maire, propose aux collèges du Canton de Grasse 1 une réflexion sur le sujet.

"Approvisionner nos cantines en produits locaux, c'est réfléchir ensemble à de nouvelles pratiques.

Dans les prochaines semaines, je souhaite associer à la réflexion les principaux des collèges et leurs économistes afin d'analyser leurs besoins, de mesurer les approvisionnements nécessaires, de les mettre en contact avec les responsables du projet. Parmi les points essentiels, nous aurons à étudier comment mutualiser d'éventuelles commandes pour réduire les coûts de transport et leur empreinte carbone.

Parallèlement, nous devons travailler avec tous les acteurs de la Restauration Hors Domicile (RHD) pour un dimensionnement des surfaces agricoles à consacrer au projet. A long terme, c'est bien le développement sécurisé des agriculteurs que nous visons pour un meilleur équilibre naturel, économique et durable de notre territoire. Je ne doute pas que les familles seront sensibles à cette approche."

1) - Depuis le 1er janvier 2017, le collège Cantepredrix a généré 37 commandes auprès de la plateforme d'approvisionnement, soit 4021 colis représentant près de 3 tonnes de marchandises.

2^{ÈME} CROSS DU COLLÈGE CARNOT SPORT, NATURE ET BONNE HUMEUR !

Pour la 2^{ème} année consécutive, le collège Carnot a organisé son Cross dans la forêt de Saint-Vallier de Thiey. Les 230 élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} ont parcouru une boucle de 1,6 km.

"Un rendez-vous fédérateur entre les élèves, un moment de bonne humeur, et de partage, où chacun, en plus des performances réalisées, se découvre et se respecte" ont commenté Jessica Bouthiaux, Stig Feltes, Colas Mouton et Vanessa Dudouit, les professeurs d'EPS.

Les enseignants et l'ensemble du collège se sont fortement impliqués pour assurer les meilleures conditions de sécurité : pas moins de 10 professeurs étaient répartis sur le parcours et l'infirmière du collège était présente.

Souvenir et technologie

Les jeunes de la section handball ont prêté main-forte pour l'encadrement et les photos qui immortalisent à jamais cet instant.

Et les élèves de 3^{ème} (qui ne manquent pas d'imagination) ont conçu, avec l'aide de Jean-Pierre Ferrier, leur professeur de technologie, des bracelets informatiques (avec QR Code intégré) pour permettre à chaque participant de connaître en temps réel son classement à l'arrivée. Jean-Marc Délia et Gilles Dudouit, respectivement maire et conseiller municipal de Saint Vallier-de-Thiey, Joël Rouvier et Arnaud Percheron, principal et principal adjoint du collège, ont remis coupes et médailles aux 10 premiers garçons et 10 premières filles.



Sur le podium

Garçons - Classe de 6^{ème} : 1^{er} Mohamed Ben Ali, 2^{ème} Youssef Guiraty, 3^{ème} Daniel Borges
Filles - Classe de 6^{ème} : 1^{ère} Elsa Sandro, 2^{ème} Lolita Geenons, 3^{ème} Jessica Piauge,
Garçons - Classe de 5^{ème} : 1^{er} Alexis Silva, 2^{ème} Noam Verbeken, 3^{ème} Giorgio Grosbois,
Filles - Classe de 5^{ème} : 1^{ère} Quiza Sabete, 2^{ème} Wala Chaouche, 3^{ème} Océane Silvano.

Cerise sur le gâteau, les 10 premiers de chaque catégorie participeront au Cross Départemental.

Imprimé conformément aux critères de développement durable, ce document est financé par "Le Cercle des Amis de Jérôme Viaud".
Ne pas jeter sur la voie publique

Au service des jeunes du canton de Grasse 1 Vous avez la parole !

Nom Prénom

Adresse

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Vos suggestions, critiques, attentes :

Coupon-réponse à compléter et retourner à :

Permanence Jérôme Viaud - 24 Place aux Aires - 06130 Grasse



CHANGEMENT DE PRÉSIDENTICE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Eric Ciotti, président du Département depuis 2008, a décidé de se consacrer à son mandat de député.

Candidat à sa succession, Charles Ange Ginesy, ancien député de la 2^{ème} circonscription et premier vice-président de l'Assemblée départementale, a été élu à la présidence du Département le 15 septembre dernier. "Tous mes vœux de réussite accompagnent ces deux amis dans l'exercice de leur mission respective, a déclaré Jérôme Viaud. Ils savent pouvoir compter sur mon soutien, ma confiance et mon engagement sans faille à leurs côtés. Je souhaite longue route à Eric Ciotti dans la défense de nos valeurs au sein de l'Assemblée nationale et la bienvenue à la tête du Département à Charles Ange Ginesy avec lequel, je le sais, nous travaillerons main dans la main au service des habitants du Pays Grassois."



UNE JEUNESSE EN PLEINE FORME

La deuxième édition du Cross du collège Carnot, qui s'est tenue le 9 octobre dernier, a donné une occasion nouvelle de nous retrouver.

Pas moins de 230 collégiens ont pris le départ du parcours de près de 2 kms au grand air des espaces vallérois.

Ce rendez-vous sportif a réussi, cette année encore, son pari : réunir massivement nos jeunes autour de l'effort, de l'entraide et du respect d'autrui.

Fidèlement,
Jérôme Viaud

Fidèlement,
Jérôme Viaud

EXPRIMEZ-VOUS SUR JEROMEVIAUD.COM

L'encrier

Nov. 2017

Périodique d'Information des parents d'élèves des collèges du canton de Grasse 1

ETUDIER EN TOUTE SÉCURITÉ !

Madame, Monsieur,
Chers parents d'élèves

Le rythme des familles, dicté par le calendrier scolaire, nous offre après les vacances de Toussaint une première pause propice à l'échange.

Ce 14^{ème} numéro de "L'Encrier" me permet de vous rappeler toute l'attention que je porte aux projets des collèges du Canton de Grasse et à travers eux au bien-être de nos enfants.

Les communautés éducatives œuvrent au quotidien pour permettre aux jeunes dont ils ont la charge d'étudier et de grandir en toute sérénité. Mon rôle en tant que vice-président du Conseil départemental est d'écouter leurs besoins, de soutenir leurs dossiers au moment des arbitrages budgétaires et de veiller à la bonne réalisation des investissements.

Mon rôle en tant que maire et président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse est d'accompagner les initiatives, d'apporter la contribution des services notamment aux comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, de faciliter l'accès aux parcours éducatifs culturels du territoire ou de contribuer à l'éducation pour l'égalité professionnelle Femme/Homme et la mixité des métiers.

Parmi nos priorités, la sécurisation des espaces : les temps troublés nous imposent d'y consacrer toute notre énergie. Nous nous y employons au quotidien avec le soutien des forces de l'ordre qui méritent reconnaissance et respect.

Merci pour votre confiance.

SÉCURITÉ : ENSEMBLE POUR PLUS D'EFFICACITÉ

De 2016 à 2017, le budget consacré à la sécurité, dans et aux abords des collèges, a été multiplié par trois. Passant de 1,5 M€ à 4,5 M€, il a, entre autres, permis la mise en place de dispositifs de filtres, d'identification, d'occultation visuelle des espaces de vie (cours de récréation, aires de repos ou d'évolution pour le sport...).

Reste que l'outil de dissuasion le plus efficace est, aux dires des experts, le système de vidéoprotection.

C'est pourquoi un effort particulier a été fourni par le Conseil départemental pour la mise en place de caméras de surveillance supplémentaires au droit des établissements azuréens et sur la voie publique.

Pour autant, "la lutte contre l'insécurité et les diverses formes d'incivilité obtient des résultats significatifs grâce à la conjugaison de plusieurs facteurs : la vigilance de chacun avec de nouveaux réflexes à acquérir ajoutée à l'utilisation d'outils modernes de surveillance elle-même ajoutée aux interventions des forces de l'ordre" insistent les professionnels. >>>

LES BONS RÉFLEXES

La mise en "alerte attentat" du territoire national n'avait pas manqué de susciter l'inquiétude des nombreux parents d'élèves. Pour répondre à cette inquiétude, une série de consignes avait été mise en place dans les établissements scolaires pour permettre, sans sombrer dans la psychose, de privilégier la vigilance.

Ainsi, la longue liste des travaux de sécurisation effectués dans mais aussi aux abords des établissements, s'est rapidement vu complétée d'un certain nombre de réflexes que chacun se doit d'acquiescer afin de prévenir plutôt que de guérir.

"La situation impose un renforcement de la vigilance dans les établissements scolaires, explique-t-on au ministère de

l'Education nationale. *L'efficacité des mesures mises en place dépend de la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Sécurité et vigilance sont l'affaire de tous.*"
Objectif : développer une culture commune de la sécurité.

Au quotidien

- L'accueil des élèves est assuré par un adulte ou plusieurs adultes de l'établissement,
- Tout comportement ou objet suspect doit être signalé,
- Tout attroupement aux abords de l'établissement doit être évité,
- Un contrôle visuel des sacs des adultes peut être à tout moment effectué,
- L'identité des personnes extérieures à

l'établissement doit être relevée dans le respect de la législation en vigueur.

Les risques majeurs aussi...

On retiendra également que chaque établissement dispose d'un diagnostic de sécurité. Il actualise et adapte son Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) en fonction de sa situation précise (implantation géographique, configuration des lieux, des abords...).

Au-delà du risque d'attentat, il s'agit de prendre en compte tous les risques majeurs (tempête, inondation, incendie, pollution...). C'est pourquoi, durant l'année scolaire, trois exercices (dont un sur l'attentat intrusion) permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques. Ces exercices sont organisés en s'appuyant sur l'expertise des forces de police, de gendarmerie et du référent sûreté de l'éducation nationale.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- Contrôle visuel des sacs
- Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- Interdiction de stationner aux abords des établissements
- Évitez les attroupements devant l'établissement
- Signalez tout comportement ou objet suspect
- Organisation de trois exercices de sécurité
- Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigilante

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

- Recherchez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur www.education.gouv.fr
- Téléchargez l'application SAIP sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement

Coordination des actions

Alors que les questions de sécurité nous touchent au quotidien, l'étroite collaboration entre police municipale et nationale s'impose pour assurer la tranquillité publique. S'impose aussi le maillage des solidarités entre le monde de l'éducation, le monde associatif, les partenaires sociaux, les conseils citoyens, les gestions urbaines de sécurité, les services municipaux et la justice, comme en témoigne Jérôme Viaud :

"Dans cet esprit, il convient de poursuivre les efforts entrepris pour toujours plus de coopération entre l'Etat et les collectivités.

C'est par la coordination des actions, la mutualisation des équipes et l'intelligence collective, que nous lutterons pour le bien commun et que nous défendrons

au mieux les valeurs qui nous sont chères.

Ensemble, faisons œuvre de citoyenneté en renforçant la fierté du drapeau dès l'école, en assumant nos devoirs autant que nos droits et en dotant celles et ceux qui veillent sur nous des équipements dont ils ont besoin pour nous défendre. C'est le choix politique que nous faisons à Grasse avec conviction et détermination."



EXPO DU 20 SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2017 PHOTOS

LA MIXITÉ DANS LES MÉTIERS

Osez la mixité dans les métiers

www.paysdegrasse.fr

ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU VAL DE SIAIGNE
1975, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, LA ROQUETTE SUR SIAIGNE

LA MIXITÉ, FACTEUR DE RÉUSSITE !

Le Territoire du Pays de Grasse est reconnu par la Région comme territoire d'excellence pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes. "Cette labellisation, explique Jérôme Viaud, vient saluer le caractère innovant et exemplaire de la démarche initiée par l'équipe du service de l'Emploi et des Solidarités. Comme il convient également d'initier nos jeunes au nécessaire changement des mentalités, j'ai souhaité que l'exposition « Osez la mixité dans les métiers » soit mise à la disposition des établissements scolaires sur simple demande.

L'exposition est visible jusqu'au 30 novembre prochain :

Espace Culturel du Val de Siagne
1975 Avenue de la République
06550 La Roquette-sur-Siagne
Tél. 06 63 70 96 18.

Pour tout prolongement pédagogique :
Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
Contact : **Sabine BEGUE**
sbegue@paysdegrasse.fr

CRÉATIONS, AMÉLIORATIONS ET SÉCURITÉ

PAUL ARENE

Améliorations récentes et projets
Début 2017, de nombreux travaux de réfection et d'entretien ont été réalisés pour un montant de **146.225 €** dont **34.310 €** consacrés à la mise en place du système "Alerte Attentat".

Depuis, d'autres travaux ont porté sur :

- La rénovation du système de sonorisation **2.660 €**
- L'extension du réseau de vidéosurveillance (en cours) **9.495 €**
- On notera la mise à l'étude de la restructuration des vestiaires des agents d'entretien et, dans le cadre du "Plan Sécurité", les réalisations suivantes à venir :
- Le prolongement du remplacement de la clôture et de l'occultation coté logements
- Le prolongement du remplacement de la clôture et de l'occultation devant la serre
- La création d'un sas devant la loge pour l'accès visiteur
- La mise en place de tourniquets et de barrières automatiques

CARNOT

Améliorations récentes et projets
Outre les travaux de réfection et d'entretien effectués en début d'année 2017 pour un montant de **30.440 €** dont **16.030 €** pour la mise en place du système "Alerte Attentat", les aménagements suivants ont été réalisés ou sont en cours :

- Divers remplacements de menuiseries extérieures **4.420 €**
- La reconstruction du bloc sanitaire comprenant une infirmerie et la vie scolaire en cours
- La réhabilitation complète des sanitaires des élèves en cours

Enfin, comme nous l'avions précédemment indiqué, la configuration des extérieurs de ce collège (voiries en pente, nombreux escaliers...) ne facilitent pas les accès P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite) et impliquent l'installation de 2 ascenseurs.
Les études de faisabilité concernant ces nouveaux aménagements devraient aboutir en fin d'année pour une pose prévue courant 2018.

SAINT HILAIRE

Améliorations récentes et projets
Un total de **84.798 €** dont **14.430 €** pour la mise en place du système "Alerte Attentat" a été investi pour les travaux effectués au premier semestre 2017. Ces travaux ont été complétés par :

- L'extension du réseau de vidéosurveillance **22.600 €**
- Des travaux de sol (carrelage) et remplacement de grilles d'évacuation dans la zone de préparation des repas chauds **2.150 €**

Notons que la restructuration complète des cuisines est à l'étude. Les travaux porteront sur la "marche en avant" de la zone de préparation de repas froids. Ils comprendront la réfection intégrale des cuisines avec la mise en place de caniveaux, de grilles d'évacuation et d'importants travaux de sol.



SCOLARITÉ 06 ----- LE COUP DE POUCE AUX COLLÉGIENS

Bon à savoir !
La subvention départementale d'études "Scolarité 06" s'adresse aux familles dont les enfants sont inscrits en collège public, en collège privé sous contrat d'association avec l'Etat dans le département ou au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).
Son obtention est soumise à plusieurs critères :

- Les familles doivent être domiciliées dans les Alpes-Maritimes,
- L'enfant doit être bénéficiaire de la bourse de collège octroyée par le ministère de l'Education nationale en fonction du revenu fiscal et de la situation familiale (nombre d'en-



fants mineurs, nombre d'enfants en situation de handicap, majeurs célibataires à charge...)
Le montant (2017/2018) de la subvention départementale varie en fonction du taux de la bourse attribuée par l'Education nationale :

Education nationale Département

- Taux 1 (105€) 84€
- Taux 2 (288€) 231€
- Taux 3 (450€) 360€

IMPORTANT : les demandes doivent parvenir avant le 15 janvier 2018.
Pour plus d'informations :
Conseil départemental des A.-M.
Service de l'Education
B3 3007 - 06201 Nice Cedex 3
Tél. 04 97 18 62 50

EXPRIMEZ-VOUS SUR JEROMEVIAUD.COM

ARRÊT BELLAUD ----- UN ABRIBUS SÉCURISÉ NOTAMMENT POUR LES COLLÉGIENS

"Les entreprises françaises où travaillent autant d'hommes que de femmes sont plus performantes".
(Sources : Etude Global Contact - Nov. 2016)

En bref :
Les équipes mixtes (On considère une équipe comme mixte à partir du moment où elle est composée de 40 à 60% de femmes ou d'hommes) ont enregistré en 2016, des résultats 20% supérieurs aux équipes non mixtes dans les entreprises françaises (23% à l'échelle mondiale).

Des chiffres qui révèlent que la mixité est un facteur de réussite économique.
Certes, d'autres études dans ce domaine avaient déjà été publiées ces dernières années mais le travail d'analyse de Global Contact conforte, pour la première fois, les conclusions de ces récentes études.

Au-delà de la dimension économique, l'étude met en évidence que les travailleurs issus d'équipes mixtes sont nettement moins sujets à la souffrance sur leur lieu de travail. Si l'on regarde les chiffres en France, les cas de souffrance sont évoqués par 15% des travailleurs interrogés et évoluant dans une équipe non-mixte, contre 11% des travailleurs en équipe mixte.

Idem pour le sentiment d'utilité et l'épanouissement qui, dans les équipes qui comptent autant d'hommes que de femmes, atteignent 96% et 95%, contre respectivement 91% et 85% au sein des équipes où les proportions sont déséquilibrées.

Suite logique des travaux de réalisation d'un plateau traversant pour "casser" la vitesse et sécuriser les entrées et sorties des élèves, l'arrêt Bellaud a reçu un nouvel abribus, opérationnel dès cette rentrée 2017.
Les travaux ont porté sur la création d'un quai de bus sur une longueur de 15 mètres linéaires, la réfection des revêtements en enrobé, le marquage au sol et la fourniture et la pose des équipements aux normes PMR.
"Je suis particulièrement heureux de cette réalisation, a déclaré Jérôme Viaud lors de l'inauguration, car outre les travaux de conformité pour accueil-



lir les personnes à mobilité réduite, ce nouveau quai de bus va permettre aux élèves du collège Carnot de patienter pour prendre leur bus en toute sécurité." Attendu de tous, riverains, parents d'élèves, collégiens et chef d'établissement, cet investissement (réalisé dans une période pourtant financièrement difficile) s'est élevé à près de **8.500 €** qui se sont ajoutés au 13.000 € du plateau traversant.

EXPRIMEZ-VOUS SUR JEROMEVIAUD.COM